

KANFLAN!

AHOOTO

Amoussou n'est pas fou !

Amoussou tête de liste dans la 16^{ème} circonscription électorale (à Cotonou) pour les prochaines élections législatives. L'annonce faite il y a quelques jours par nos confrères de l'Aurore avait tout l'air d'un canular. Mais l'idée avait été réellement agitée et le confrère n'aura rien inventé. Mais cette plaisanterie parce que c'en était une et comme elle est bien bonne ne durera pas. Hier l'Aurore titra à sa Une que « Amoussou retourne à Aplahoué ». Qui est fou ? Si jamais notre Dadjè national s'avisait réellement de se porter candidat dans cette circonscription il peut être plus que certain d'échouer. La RB de Rosine Soglo se fera un point d'honneur pour l'écraser et l'humilier. Mieux nombre de ses "amis" de la mouvance surtout Séverin Adjovi qui à tort ou à raison le tient en privé pour responsable de sa déculottée municipale dans le douzième arrondissement ne rateront pas cette occasion de se venger. Et on voit mal ékou maintenir un ministre d'Etat qui n'aura même pas pu gagner un macaron de député, fut-il à Cotonou. Et pris avec GAMESU de Hounkponou il ne serait pas bien prudent pour Amoussou Bruno de s'éloigner de son Couffo natal sous prétexte de sauvegarder la cohésion de l'UBF à Cotonou. □

Consultation de mars prochain

La RB veut le report des élections

A un mois du premier tour du scrutin législatif de mars prochain, le syndrome du report se fait plus perceptible. Ceci, eu égard à la nonchalance observée dans l'organisation, aux difficultés de certains partis politiques à accorder leurs violons sur les candidats et plus encore à certains points d'ombre que soulève la RB.

Luc Fernand KPELLEY

« Je vois très mal les élections réussir le 30 Mars prochain » fait savoir un haut responsable de la RB dont les candidats, à part un cercle très restreint, ne seront informés de leur situation que comme à une délibération le jour venu. Une chose est sûre, rien n'était prêt jusqu'à hier. Idem d'ailleurs pour d'autres formations politiques. Mais les responsables de la RB se défendent d'établir un lien de cause à effet entre cet état de fait et le report souhaité. De leur avis, il s'agirait plutôt de difficultés matérielles d'organisation. En effet, jusqu'à ce jour, lumière n'est pas encore faite sur le matériel électoral en général et celui sensible en particulier. Les CEL et CED ayant fait main basse là-dessus y compris les listes électorales. Le point du matériel confié à une commission par l'actuelle CENA, n'est donc pas fait. Pendant que, rappelle-t-on du côté de la RB, les dites listes devroient être apu-

rées avant tout scrutin et même complétées en ce sens que tous ceux qui, entre décembre 2002 et mars 2003, auront eu 18ans, méritent de voter eux-aussi. Voilà autant de conditions que la RB trouve incontournables, mais qu'elle ne voit pas la CENA remplir avant le délai constitutionnel. Et le comble est que nul ne sait ce qu'on peut attendre du blocage du matériel par les CEL et CED qui réclament d'être payés avant. Dans ces conditions, martèle-t-on à la RB, il est à craindre une certaine précipitation et, pire, une certaine manipulation des listes électorales qui ne pourraient pas être apurées comme souhaité au nom du retard accusé. En conséquence, elle souhaite le report du scrutin. Un souhait qui rappelle une vieille rangaine politi-



PHDR

que de la RB mais qui, cette fois-ci, rencontre l'adhésion secrète d'autres partis eux aussi en butte à des difficultés pour choisir leurs candidats. Et la RB en est si consciente qu'elle pense qu'il sera maladroite de faire les élections sans elle. Une manière de dire qu'elle tient à son exigence : le report. □

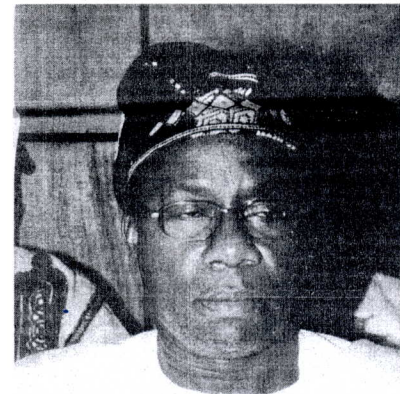
Confusion autour de la mairie de Calavi

Me Adrien Houngbédji se prononce ce jour

L. F. K.

Une semaine après l'élection contestée du maire Liamidi Houénou De Dravo, le président du parti du Renouveau démocratique dont le maire de Calavi est un des militants, monte ce jour au créneau. Le thème de l'intervention est l'affaire Calavi. Ce qui reste au par contre est le sens dans lequel le président sortant de l'Assemblée nationale va orienter ses déclarations. En sortant de sa réserve

aujourd'hui, Me Adrien Houngbédji est attendu sur trois points. On rapporte déjà qu'il s'évertuera à dédouaner son parti des dérapages constatés à Calavi dont il essaiera, imagine-t-on, d'en imputer la responsabilité à ses partenaires "Renaissants". Mais de ce point de presse, le commun des politiciens attend de savoir si le président PRD apportera caution ou non au maire installé, De Dravo. Pour ceux qui se remémorent encore les déclarations du maire PRD de Calavi au plus fort des tensions, selon lesquelles le président Tchoco-Tchoco aurait donné consigne aux deux conseillers de son parti de voter pour la RB, c'est donc l'occasion d'en savoir plus. Mais à la RB, on ne se fait point d'illusion. Car une mairie comme celle d'Abomey-Calavi, la deuxième ville du Bénin en matière de population, commune limitrophe de Cotonou que l'on gagne avec deux conseillers sur 25, est une manne politique que le PRD ne voudra, pour rien au monde lâcher. Quel qu'en soit le coût. □



PHDR

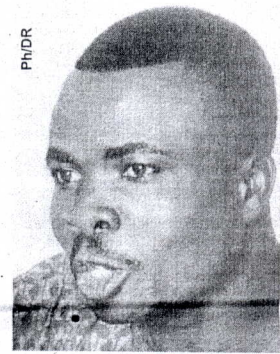
Marche de protestation

La LDCB réclame des factures socialement justes

Edouard AKPOVI

« Que l'OPT et la SBEE épargnent les consommateurs des surfacturations et des facturations fantaisistes des services d'eau, d'électricité et des communications » Le mécontentement des consommateurs réunis au sein de la ligue de défense a été manifeste hier. Déterminée, la cohorte des éprouvés a sillonné toutes les principales altères de Cotonou. Déjà à neuf heures, le président de la LDCB Romain Abilé HOUÉHOU a présenté la motion de protestation au Directeur de Libercom entouré de ses collaborateurs. Ainsi respectivement les responsables du Bénincell, Télécel, de l'OPT, de la SBEE, du CES des ministères de la communication et de l'énergie ont reçu les manifestants. A chaque niveau, l'expression est nette, le mécontentement affiché. « L'eau, l'électricité, et les télécommunications représentent des principaux piliers du développement social d'une nation » observe Romain HOUÉHOU. Selon ce dernier, il s'avère urgent que les autorités en charge des services sus-cités renvoient et étudient considérablement à la baisse les facturations. Aussi saisit-il l'opportunité pour désapprouver la prestation de services dans ces secteurs. Dans ce cadre, le président de la ligue Romain HOUÉHOU, porte parole des

victimes dénonce d'une part la coupure intempestive du courant ; d'autre part il reproche tant au Bénincell, Télécel qu'à Libercom avec en tête d'affiche l'OPT, le dysfonctionnement du système de communication. De même voudrait-il que la spéculation sur les pièces de recharge des téléphones portables soit terminée.



PHDR

D'une pierre deux coups

La LDCH a, grâce à cette sortie qui a vu réunir toutes les ONG œuvrant pour le bien-être du consommateur, exprimé quelques uns de ses souhaits. Elle voudrait, à en croire Maxime DOSSA, que les organisations de consommateurs soient représentées au niveau de l'autorité de régulation des services d'eau et d'électricité au Bénin ; de même qu'au niveau de celle de la communication. Par ailleurs elle exige la suppression, au nom des droits économiques sociaux, de la TVA sur les factures d'eau. « Il faut absolument que les choses changent », souhaitent les membres de la ligue. □

Coopération militaire

UN GÉNÉRAL FRANÇAIS EN VISITE AU BÉNIN

COMMUNIQUE DE PRESSE
 Dans le cadre du renforcement de la coopération militaire entre la France et le Bénin, le Chef d'Etat-Major des Armées Françaises, le Général d'Armée Henri BENTEGEAT sera en visite au Bénin du 26 au 27 février 2003.
 Au cours de son séjour, le Chef d'Etat-Major français aura des entretiens avec le Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Béninoises, et sera reçu en audience successivement par le Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, par le Ministre d'Etat, chargé de la Défense Nationale et enfin par le Président de la République.

Colonel Rami BONI
 Directeur de la communication des armées
 Porte parole des Forces Armées Béninoises